



L'ECHO DE BAUDINARD SUR VERDON



Janvier 2020

BAUDINARD-SUR-VERDON

Monsieur le Maire, le Conseil municipal

vous souhaitent

une très bonne année 2020,

et une très une bonne lecture de ce numéro !

É D I T O R I A L

Chers Baudinardaises, Baudinardais

Une nouvelle décennie démarre, pour la suite je vous souhaite une bonne et merveilleuse année avec avant tout une excellente santé.

Une année tourmentée vient de se terminer après la destitution de Georges Pons et des élections complémentaires. Malgré ce raz de marée, nous avons réussi à rattraper le retard sur les travaux d'investissement et de ce fait nous aurons réalisé le programme pour la mi-mars.

Les prochaines élections sont programmées les dimanches 15 et 22 mars 2020. Je ne peux m'engager sur aucun programme.

Je tiens à féliciter tous les conseillers pour avoir œuvré durement toute l'année.

Des remerciements tout particulièrement à Emma, pour son travail de qualité, à Vincent Marc et Rémi qui ne sont pas en reste et qui ont encore un programme chargé jusqu'à la fin du mandat.

Un petit mot pour rendre un hommage à nos chers disparus Jacques Moisé et Eliane Pons qui ajoute une double peine à Georges.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une nouvelle fois une bonne et heureuse année.

Je vous souhaite de bonnes fêtes votives.

Philippe Delot.

LES GARAGES COMMUNAUX

L'expérience à Baudinard nous a montré que les emplacements de parking et les garages y étaient indispensables.

Aussi devant une demande pressante, 5 nouveaux garages sont en cours de construction sur un terrain appartenant à la commune.

Ce nouveau bâti (situé le long du grand mur en pierre sous la salle des fêtes) dévolu à la location est constitué de 5 box fermés et de 5 caves de bonnes dimensions : environ 8mx3m.





LES CAMERAS

De nouvelles caméras ont été installées à l'entrée du village pour pouvoir couvrir les passages des véhicules qui circulent sur le chemin de la chapelle Notre Dame. Suite à de nombreuses plaintes et dégradations la police municipale et la Gendarmerie auront la possibilité de relever les infractions.

L'EQUIPEMENT DE LA SALLE DES FETES

Afin de créer une scène pour tous types d'évènements, la commune de Baudinard s'est dotée d'un pack sonorisation complet, opérationnel et installé dans la salle des fêtes.

Table de mixage, portique, enceintes.... Éléments de base pour réaliser avec succès les animations de nos soirées.

Un écran et un rétroprojecteur ont été également installés.



NOUVEAUX POTEAUX INCENDIES

Nombre de certificats d'urbanisme et permis de construire se sont vu refusés en l'absence de bornes à incendie. Toute habitation individuelle classée en risque feu de forêt Habitations en lotissements ou assimilés Jumelées ou en bande avec une surface totale > 500 m² doit avoir un point d'eau incendie à 200m avec un débit 60 m³/h. - Nos agents toujours polyvalents, ont participé à l'installation de 7 poteaux incendie sur le territoire. En effet, dans nos petites communes boisées, la sécurité incendie limite les nouvelles constructions et le non-respect des distances imposées peut empêcher la délivrance d'un permis de construire. Ces bornes incendie ont été approuvées par le SDIS et les débits contrôlés par la société SUDHYDRANT.

NOUVELLE MAIRIE

La Loi accessibilité ERP du 11 février 2005 prévoit que tout ERP – Etablissement recevant du public – doit être accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap et ce à compter du 1^{er} janvier 2015.

Cependant pour les bâtiments existants, tel que celui abritant les services de la Mairie, la réglementation s'assouplit en tenant compte des difficultés de modifier un bâti. Des dérogations ont donc été permises et Baudinard en a bénéficié.

Plus remaniée depuis des décennies, des bureaux exigus, peu adaptés à certaines missions et surtout avec des conditions d'accès peu appropriées, notre mairie nécessitait certaines améliorations.

Aujourd'hui ces aménagements sont terminés et nos nouveaux locaux vous accueillent depuis le début de l'année aux mêmes horaires : la mairie déploie ses doubles fonctions symboliques et administratives au 1^{er} étage du bâtiment.

C'est un lieu accessible avec un fonctionnement identique au précédent, compréhensible par tous mais aussi et surtout plus accessible aux personnes à mobilité réduite par la présence d'un ascenseur.

Le hall d'accueil plus vaste et plus lumineux permet une meilleure distribution du fonctionnement et une circulation plus aisée.

Les bureaux des élus restent inchangés, la salle multifonctionnelle ouverte sur la Place de l'Eglise reste la salle des mariages, la salle des activités multiples présentes sur le village.



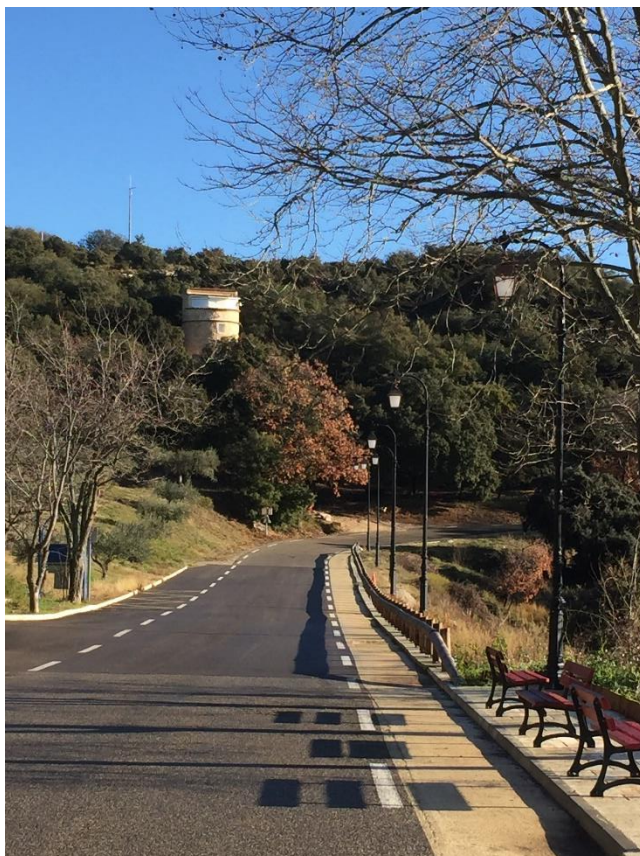
ECLAIRAGE PUBLIC

Fortes des dernières innovations en matière d'énergie, la municipalité va se doter d'une qualité d'éclairage public d'un nouveau genre : la LED est devenue un outil incontournable.

Les candélabres existants dans le centre village et les chemins déjà équipés d'un éclairage à incandescence seront peu à peu remplacés, le sentier piétonnier le long de la RD9 sera doté de cette nouvelle technologie.

Au-delà du facteur coût, de l'économie d'énergie et d'une durée de vie inégalée, de leur bonne efficacité même au niveau de la pollution lumineuse, les performances de la LED sont presque atteintes pour nos besoins en éclairage.

« Si l'ensemble des sources de lumière passaient à la Led Technologie, la consommation électrique mondiale diminuerait de moitié ».



Petits travaux et entretien des ouvrages du village

Afin de garantir la sécurité et le confort de ses administrés, la commune se doit d'entretenir et d'assurer les réparations de ses ouvrages et des voies communales.

- Les murs extérieurs de la nouvelle mairie y compris celui des escaliers qui mènent à la Place de l'Eglise, ont été décroutés et enduits. A priori, il n'y aura plus d'infiltration dans les murs intérieurs.

- l'étanchéité de la terrasse au-dessus a été reprise en partie afin d'assurer un bon écoulement des eaux pluviales et éviter encore d'autres infiltrations.
- le théâtre de verdure : les gradins présentaient des fissures et certaines marches s'affaissaient. La garantie décennale de l'entreprise a permis d'intervenir rapidement et une fois le sol stabilisé une partie de la structure a été reprise.
- La salle des fêtes également a connu quelques désagréments : la pompe à chaleur mise en place ne permettait pas d'assurer des spectacles dans des conditions de confort optimales. Là aussi, les assurances vont nous permettre de faire intervenir une entreprise afin d'améliorer le système de chauffage/climatisation.
- il reste encore de nombreuses petites fuites et infiltrations çà et là, les fortes pluies ne nous ont pas épargnés, cependant l'équipe des agents municipaux y fait face ! D'ailleurs ces mêmes agents ont également pour mission de réhabiliter au fur et à mesure les logements communaux qui se vident pour cause de rupture de bail.
- Également à la suite de ces nombreux épisodes climatiques, la plupart des caméras du réseau se sont déconnectées. Là aussi, les assurances décennales ont permis la prise en charge du remplacement des câbles sur plusieurs kilomètres. L'entreprise missionnée a rebranché l'intégralité du réseau. 32 caméras sont en service sur le village.

LA TELEPHONIE A BAUDINARD

- Le réseau mobile. La municipalité avait pris contact avec une entreprise qui plante des antennes. L'Etat a repris cette compétence et le Préfet du Var a pris un arrêté en date du 23/12/2019. Nous sommes une des trois communes élues dans le Var qui vont pouvoir bénéficier en priorité de l'installation de cette antenne. Les différents opérateurs ne sont encore pas choisis.
- Le WiFi ! Là aussi nous avons engagé depuis plusieurs mois un dialogue avec l'Etat et dans les mois à venir nous bénéficierons enfin d'une borne voire de deux sur le village.



LA BOULE BAUDINARDAISE

Le bureau, les membres et les joueurs de l'Association souhaitent une excellente année 2020 aux lecteurs de cette contribution semestrielle à la revue municipale.

Les quatre années précédentes ont été marquées par l'organisation de trente-deux tournois amicaux, remportés aussi par des joueurs internationaux, notamment anglais, allemands et belges, sans parler des Baudinardais. Les lots offerts aux trois premières équipes de chacun de ces tournois ont été appréciés car sans cesse renouvelés.

L'équipe dirigeante de l'Association, qui a été renouvelée l'an passé avec l'élection de Thierry au poste de trésorier, remercie les adhérents et les participants aux diverses rencontres pour leur implication au sein de cette structure amicale intergénérationnelle.

Le bureau remercie la municipalité pour son soutien financier renouvelé chaque année et pour la construction d'un local pluridisciplinaire sur le boulodrome qui permettra un meilleur fonctionnement des associations. Il remercie également les employés communaux pour l'entretien permanent du boulodrome.

C'est grâce aux journalistes de Var-Matin, édition du Centre-Var, qui ont publié l'intégralité des résultats des tournois de 2019, que nous avons aussi pu voir

arriver des joueurs des villages environnants. Nous les remercions.

Les photographies des pages suivantes montrent quelques moments des tournois de l'année 2019 avec les équipes finalistes et les lots gagnés.

Tous les reportages photographiques sont visibles sur le site internet de l'association qui est rappelé ci-dessous.

Toute personne peut rejoindre les adhérents actuels moyennant le paiement d'une cotisation annuelle de dix euros par année civile, inchangée depuis la création de l'association, grâce à une gestion rigoureuse des finances.

Bonne Année "bouliste" 2020 !

Coordonnées. www.la-boule-baudinardaise.siteu.fr

Renseignements. Lbb83@orange.fr

Le Président, Yvon BORDES.



LA BOULE BAUDINARDAISE

Les champions de l'année 2019 vous "attendent" en toute amitié.
Leurs noms sont précisés de gauche à droite en regardant les photographies.

Tournoi du 06 juillet 2019



Daniel TILLIEZ & Tony

GIANGRECO

(finalistes),

Nicolas CHAMBON & Joanel ANGLIONIN (vainqueurs),
Yvon BORDES & Alain BOUSSEAU (troisièmes).

Tournoi du 13 juillet 2019



Nicolas CHAMBON & Alex ANGLIONIN (finalistes),
Didier BEZY & Francis VERUCCHI (vainqueurs),
Enzo DAUPHIN & son papy Bernard VERGOTE (troisièmes).

Tournoi du 20 juillet 2019



Brigitte ROSSO & Ludovic BAUDEWYN (finalistes),
Sébastien DELFRAISSY & Fabien BERJOAN (vainqueurs),
Joël GIORDANO & Nicolas CHAMBON (troisièmes).



LA BOULE BAUDINARDAISE

Tournoi du 27 juillet 2019



Thierry HERR & Yvon BORDES (finalistes),
Maël CLERTEAU & Freddy LOUÉ (vainqueurs),
 Dominique & Jean-Luc DELFRAISSY (troisièmes).

Tournoi du 03 août 2019



Christiane MAFFEI & Alain MOUTON (finalistes),
Jean-Michel WEILL & Antoine GIANGRECO (vainqueurs),
 Ludovic BAUDEWYN & Nicolas CHAMBON (troisièmes).

Tournoi du 10 août 2019



Jean-Paul & son père Pierre BAGARRY (finalistes),
Tony GIANGRECO & Alain BOUSSEAU (vainqueurs),
 Heide LOEBERS & Christian GROSS (troisièmes).



LA BOULE BAUDINARDAISE

Tournoi en triplettes du 13 août 2019



À noter. Le champagne a été offert par "notre" sponsor privé, **Jean-Marc**.

Jean-Marc MORANA, Didier BEZY & Francis VERUCCHI (finalistes),

Passi VAÏMATAPAKO, Alexandre ANGLIONIN & Nicolas CHAMBON (vainqueurs),

Roger GUIRAMAND, Georges DE MONTRAVEL & Jean-François DONNADIEU (troisièmes).

Tournoi du comité des fêtes du 16 août 2019



Paola RODRIGUES, Alan & Ann OXLEY (finalistes),

Frédéric PANTEL, Nicolas HUGUES & Mathias LE PELLEC (vainqueurs),

Yvon BORDES, Nicolas D'ONOFRIO & Stéphanie TALBOT-VENTO (troisièmes).

Tournoi des enfants du 17 août 2019



Jade PLACHESI & Yonis FERNANDES (finalistes),

Adélie MADRE & Mahé TAVERNA (gagnantes, avec une coupe dans les mains),

Alyssia CAUSSY & Oscar MADRE (troisièmes).



LA BOULE BAUDINARDAISE

Tournoi du 18 août 2019



Thierry HERR & Nicolas D'ONOFRIO (finalistes),
Ann & Alan OXLEY (vainqueurs),
 Jean-Claude ALESSANDRI & Nicolas CHAMBON (troisièmes).

Tournoi du 24 août 2019



Christian GROSS & Heide LOEBERS (finalistes),
Lucas & son père Gilles BRAJON (vainqueurs),
 Yvon BORDES & Thierry HERR (troisièmes).

Tournoi de la chasse du 31 août 2019



Nicolas CHAMBON & Joël GIORDANO (finalistes),
Alan OXLEY (absent sur l'image) & Alain BOUSSEAU (vainqueurs),
 Roger WATCHER & Jean-Pierre TELLINI (troisièmes).



LA BOULE BAUDINARDAISE

LA PRESSE RÉGIONALE NOUS SUIT...aussi

BAUDINARD

La saison bouliste est lancée

La Boule baudinardaise a démarré en trombe la saison de pétanque. Six de ses membres ont remporté les trophées mis en jeu. Cela, sur un boulodrome ombragé, sans cesse rénové et agrémenté d'une buvette forcément bienvenue en ces périodes de chaleur.

En juillet et en août, onze tournois seront organisés tous les samedi,s en doublettes choisies. Inscriptions dès 14 heures. Début des festivités à 14 h 30 ⁽¹⁾.

Y. D.

1. Renseignements : www.la-boule-baudinardaise.sitew.fr



Daniel Tilliez et Tony Giangreco (finalistes), Nicolas Chambon et Joannel Anglionin (vainqueurs), Yvon Bordes et Alain Bousseau (troisièmes) (Photo Y. D.)

Boules : S. Delfraissy et F. Berjoan l'emportent à Baudinard

Pour sa quatrième année, la Boule Baudinardaise a enregistré toujours plus de concurrents passionnés pour jouer à la pétanque. Les tournois en doublettes choisies ont été animés, et, une fois n'est pas coutume, ce sont des Ciotadens, berceau de la pétanque, qui ont emporté le premier lot mis en jeu ce samedi. Les finalistes sont Brigitte Rosso et Ludovic Baudewyn et les troisièmes Joël Giordano et Nicolas Chambon.

(Texte et photo Y.D.)



EN IMAGES

Boules : Didier Bezi et Francis Verucchi vainqueurs à Baudinard



Les champions sont toujours au rendez-vous des tournois boulistes de Baudinard. Les samedis sont animés au village du Haut-Var, et tout tourne autour des boules de pétanque. Ce samedi-ci, ce sont des équipes déjà gagnantes l'an passé qui se sont rappelées aux organisateurs. Nicolas Chambon et Alexandre Anglionin finalistes, Didier Bezi et Francis Verucchi vainqueurs, Enzo Dauphin et son papy Bernard Vergotte troisièmes. (Texte et photo Y.D.)

BAUDINARD

Un concours de boules bien arrosé

Qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il grêle, les champions de boules ne craignent « dégun » dans ce petit village du haut Var ! Ils sont venus en découvrir dans un tournoi amical et ont affronté des éléments déchainés.

Mais les organisateurs avaient quand même prévu une petite accalmie au départ, qui a permis aux plus nombreux de profiter de belles parties animées sous un soleil timide.

Les plus valeureux, quant à eux, sont restés jusqu'à la fin et ont terminé le concours sous les bourrasques de pluie, sans même être dérangés.

Y. D.



Thierry Herr et Yvon Bordes, aussi président de La Boule baudinardaise (à gauche), les vainqueurs (au centre), Dominique et Jean-Luc Delfraissy, troisièmes. (Photo Y. D.)



LA BOULE BAUDINARDAISE

LA PRESSE RÉGIONALE NOUS SUIT...aussi (suite 2/4)

BOULES

À Baudinard : les gagnants récompensés

La Boule Baudinardaise organisait un tournoi amical avec un boulodrome parfaitement ombragé, une buvette rafraîchissante, ainsi que des arbitres compétents et des lots toujours appréciés par les trois premières équipes.

Les joueurs étaient venus

de plusieurs départements et même d'Angleterre. C'est dire la qualité des compétiteurs présents. Christiane Maffei et Alain Mouton finalistes, entourent les vainqueurs, Ludovic Baudewyn et Nicolas Chambon troisièmes.

Y. D.



(Photo Y. D.)

BAUDINARD

Encore un beau tournoi sous les ombrages pour les boulistes

Des champions internationaux sont venus s'ajouter aux joueurs locaux et régionaux pour le sixième tournoi d'affilée qui s'est déroulé samedi dernier. Les deux meilleures doublettes varoises l'ont quand même emporté sur nos amis étrangers. Ces derniers, Allemands et champions dans leur pays, ont terminé troisièmes de cette sympathique compétition amicale. Les joueurs des autres départements de la région ainsi que les Anglais étaient au rendez-vous. Les vainqueurs sont Tony Giangreco et Alain Bousseau. Les finalistes Jean-Paul et



Les gagnants du tournoi au centre, Tony Giangreco et Alain Bousseau.

(Photo Y. D.)

Pierre Bagarry. Les troisièmes Heide Loebers et Christian Gross. Cette semaine

est maintenant consacrée aux quatre tournois de la fête votive du village et les

compétiteurs sont attendus nombreux.

Y.D.

milbrsreader

La pétanque pour petits et grands

Un aioli succulent, servi par les membres du comité des fêtes, a été suivi d'un tournoi de pétanque en triplé à la mûlée, proposé par La Boule baudinardaise. Les lots offerts par le comité des fêtes durant la semaine votive du village ont été appréciés par les neuf meilleurs joueurs amateurs.

Les vainqueurs sont Frédéric Pantel, Nicolas Hugues et Mathias Le Pellec ; les finalistes, Paola Rodrigues et les britanniques Alan et Ann Oxley, et les troisièmes, Yvon Bordes, président de La Boule baudinardaise, Nicolas D'Onofrio et Stéphanie Talbot-Vento.

Les minots dans le rond

Toujours dans le cadre de la fête votive et sur la demande de parents et de grands-parents nostalgiques, la Boule baudinardaise a organisé un concours de pétanque en doublette à la mûlée, pour les minots du village, âgés entre 6 et 13 ans. Vingt passionnés ont répondu à l'appel et, surprise, ils ont joué avec ardeur et précision, avec au moins, un tiers des parties serrées de 13 à 12. C'est à se demander s'ils n'ont pas été entraînés auparavant, tellement ils jouaient bien ! Les gagnantes sont Adélie Madre et Mahé Taverna ; les finalistes, Jade Plachesi et Yonis Fernandes et les troisièmes, Alyssia Caussy et Oscar Madre.

Bravo aux filles vainqueurs de ce concours spécifique qui n'avait pas été proposé depuis plus de quinze ans. Bravo aussi à tous les participants qui ont gagné une médaille en or. Les futures championnes de pétanque du haut Var résident à Baudinard, qu'on se le dise !

isreader

Y. D.



Les gagnantes du concours pour les enfants : Adélie Madre et Mahé Taverna, avec la coupe entre les mains.



Les vainqueurs (au centre) du tournoi de pétanque, Frédéric Pantel, Nicolas Hugues et Mathias Le Pellec. (Photos Y. D.)



LA BOULE BAUDINARDAISE

LA PRESSE RÉGIONALE NOUS SUIT...aussi (suite 3/4)

BAUDINARD

Première triplette bouliste de l'été

La fête votive a commencé cette semaine et le traditionnel concours de pétanque en triplette choisie a tenu toutes ses promesses avec de nombreux joueurs passionnés. Le soleil était au rendez-vous et les organisateurs de la Boule baudinardaise ont été satisfaits d'avoir assuré quatre parties aux moins chanceux. Les jeux ont débuté vers 10 heures pour se terminer vers 20 heures avec sept duels d'affilée pour les trois meilleures équipes. Les compétiteurs des villages voisins ont été ravis de pou-

voir se hisser aux trois premières places mais les vainqueurs baudinardais, aidés par un ami de Nouvelle-Calédonie, ont été, encore une fois, les plus forts ⁽¹⁾.

La fête continue toute la semaine avec trois concours dont un réservé aux enfants. Bienvenue aux boulistes amateurs !

Y. D.

Les vainqueurs : Passi Vaïmatapako, Alexandre Anglionin et Nicolas Chambon. Les finalistes : Jean-Marc Morana, Francis Verutti et Didier Bezy. Les troisièmes : Roger Guirmand, Georges De Montravel et Jean-François Donnadieu.



Les vainqueurs (au centre) : Passi Vaïmatapako, Alexandre Anglionin et Nicolas Chambon. (Photo Y. D.)

IMAGES

avant-dernier tournoi de pétanque de l'été à Baudinard



me tous les samedis depuis deux mois, la Boule baudinardaise a organisé un tournoi de pétanque en triplettes choisies. Cette « épreuve » a permis à des joueurs des villages voisins de venir montrer leurs talents, à l'instar de passionnés de France, qui ont même failli l'emporter ! Des tournois amicaux attirent toujours autant de joueurs pour le plus grand bonheur des organisateurs, dont l'honneur a été sauvé grâce à la troisième place bien méritée. Le dernier tournoi de la saison, qui sera celui des chasseurs, sera prochainement âprement disputé, samedi prochain. Les vainqueurs sont Lucas et son père, Gilles Brajon. Les finalistes Christian Gross et Heide Loebers. Et les troisièmes Yvon Bordes et Thierry Herr, respectivement président et trésorier de La Boule baudinardaise.

(Photo Y. D.)



LA BOULE BAUDINARDAISE

LA PRESSE RÉGIONALE NOUS SUIT...aussi (suite 4/4)

Un couple britannique remporte la coupe de la fête de Baudinard

La fête votive du village s'est conclue par un concours animé en doublettes choisies.

Un couple de Britanniques, Ann et Alan Oxley, (au centre de la photo), a remporté cette dernière édition festive devant quatre joueurs locaux. La Boule Baudinardaise a été ravie de constater l'engouement d'aussi nombreux compétiteurs pour ces tournois amicaux. Les finalistes, (à gauche) sont Thierry Herr et Nicolas D'Onofrio. Les troisièmes (à droite) sont Jean-Claude Alessandri et Nicolas Chambon.

Y. D.



BOULES

La société de chasse de Baudinard en tournoi

Pour son traditionnel tournoi annuel, qui clôture la saison, la société de chasse a offert à ses sociétaires et sympathisants un concours de pétanque doté de lots importants pour les trois premières équipes. Cela, après un excellent repas préparé par leur « chef » Alain et toute l'équipe dirigeante. La Boule Baudinardaise a organisé ce concours avec quatre parties gagnantes fort disputées, en doublettes choisies. Le beau temps étant de la partie, les joueurs se sont affrontés en toute sympathie. Cette année, la bonne ambiance dans les tournois, l'amitié des com-

pétiteurs, la ferveur des joueurs, une organisation parfaite, ont permis à plus de deux cent quarante joueurs, soit plus que le nombre d'habitants du village, de venir se mesurer sur un boulodrome ombragé et en parfait état. Yvon Bordes, président de la Boule Baudinardaise a chaleureusement remercié les participants et leurs supporters. Les vainqueurs de ce tournoi sont Alain Bousseau et Alan Oxley. Ils se sont imposés devant Nicolas Chambon et Joël Giordano. Roger Wachter et Jean-Pierre Tellini terminent troisièmes.

Y. D.



Le tournoi des chasseurs marque la fin de la saison bouliste.

(photo Y. D.)

ASSOCIATION SPORTIVE DE BAUDINARD SUR VERDON (ASB83)

Cet été l'**A.S.B.83** a renouvelé son bureau et la présidence est désormais assurée par Patrick LAURIN. Les activités sont inchangées, à savoir le bridge, la randonnée et le tennis.

En ce qui concerne le bridge, les joueurs se réunissent tous les jeudis à 14h30 (heure d'hiver) et 15h00 (heure d'été) dans la salle des associations. La section est animée par Jean-Jacques **CHEVALIER**.

La section « randonnées », animée par Yves **MONTLUCON** est particulièrement active avec une sortie toutes les quinze (vendredi). Le planning des sorties est disponible sur notre site. Il y en a pour tous les niveaux

Enfin la section « tennis » tente de se redynamiser avec maintenant deux courts accessibles. Encadrée par Patrick **LAURIN**, elle propose des tarifs particulièrement attractifs cette année.

La carte de membre de notre association est de 12 € par an.

Vous trouverez toutes les informations sur notre site : www.sport.baudinard.fr







ASSOCIATION LES AMIS DE BAUDINARD

Chères Baudinardaises et Chers Baudinardais,

L'Association et moi-même nous vous présentont nos meilleurs voeux pour l'année 2020, ainsi qu'à vos proches.

Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joies et réussites.

Je souhaite que notre Association vous apporte toute satisfaction et espère qu'elle perdurera encore longtemps.

Nous avons une forte pensée pour tous ceux et celles qui nous ont malheureusement quittés en 2019. Nous pensons également à ceux qui sont dans la souffrance.

Vous n'êtes pas sans savoir que si j'assume mes fonctions jusqu'au 27 janvier 2021, il serait bien que la relève soit assurée pour la suite. Si quelqu'un(e) veut se présenter, je suis prête à lui transmettre le fonctionnement de notre Association tout le long de l'année 2020.

En vous renouvelant tous mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Bono annado, bèn granado e bèn acoumpagnado!

E mé touto moun amista, Anna

LES CHASSEURS DE BAUDINARD

Je voudrais tout d'abord vous présenter en ce début d'année, en mon nom et au nom de tous les membres du bureau, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour vous et pour vos proches.

En ce qui concerne notre association, comme chaque année quelques chasseurs ont mis à profit l'inter saison pour effectuer des travaux portant essentiellement sur le défrichage des pistes et autres sentiers mais aussi sur la mise en place de nouveaux miradors pour améliorer plus encore la sécurité.

A l'issue de cette saison de chasse, j'organiserai deux à trois matinées où je réunirai quelques volontaires pour nettoyer nos collines des divers déchets pas toujours le fait des membres de notre association mais qu'importe. Cette tribune me permet de rappeler aux chasseurs que le ramassage des douilles de cartouches est obligatoire comme le stipule notre règlement intérieur.

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue au village le 29 juin dernier, le moins que l'on puisse dire c'est qu'il n'y avait pas foule. J'ai la faiblesse de croire que c'est parce que tout va bien dans le meilleur des mondes pour notre association !

En revanche le repas de notre société du 31 août dernier a rassemblé plus de 150 participants qui se sont régalés d'agneaux à la broche après le traditionnel apéritif/ anchoïade.

Toujours au chapitre des agapes, l'équipe de la battue n'est pas restée à quai. Son repas de fin d'année s'est organisé autour d'une copieuse brochette de grives cuisinée à la perfection par notre cuistot habituel. Cette brochette était précédée d'une succulente caillette et après quelques fromages de chèvre d'un village voisin, le repas s'est achevé par un mémorable Saint Honoré qui a régalé tous les participants. L'hors d'œuvre et le dessert étant préparés par des épouses de chasseurs dont l'expertise culinaire est bien connue de tous.

Belle et bonne année 2020

Le Président



Comité des fêtes

Bonjour,

Pour moi, il est temps de vous dire Merci pour la confiance que vous m'avez accordée pendant des années comme conseiller Municipal et Président du Comité des Fêtes.

Je remercie toutes les équipes qui ont fait partie de ces mandats municipaux ou comité des fêtes.

Tout cela a pu se faire grâce à un homme qui depuis plus de 40 années, s'est donné corps et âme pour le village, qui l'a transformé parmi les plus beaux villages du Haut var.

Je souhaite aux nouvelles équipes, qu'elles puissent continuer dans la même direction avec autant de bonne volonté, d'amour et d'investissement pour le village.

Je vous présente, à tous les Baudinardais et tous les amis des villages voisins, tous mes meilleurs vœux pour cette année 2020.

Je vous dis MERCI, MERCI, MERCI,

André MOGNIER

La semaine de la fête votive a commencé par son traditionnel "Jeu de quilles" pour les dames.



Remise des lots par le président.



Retraite aux flambeaux



Petits et grands enfants ont fait le tour du village avec leurs lampions



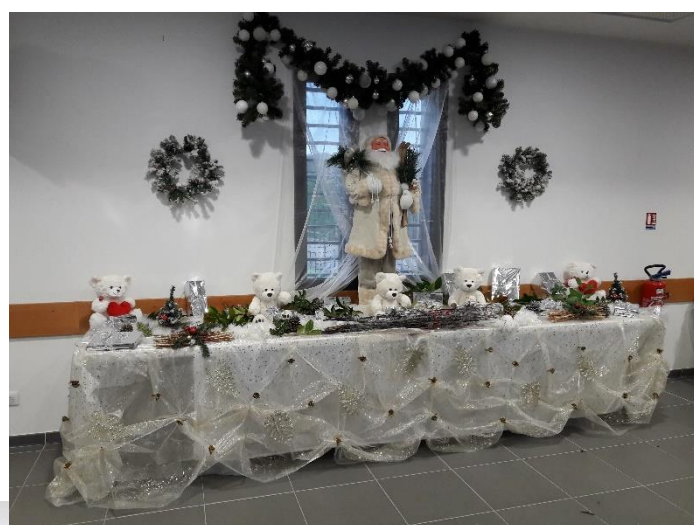
Toujours beaucoup de participants à l'aïoli



Soirée "Soupe au pistou" suivi d'un bal pour clôturer la semaine de la fête votive.



Le comité des fêtes a, une nouvelle fois, excellé dans la décoration de la salle pour les fêtes de Noël 2019 !



L'année s'est terminée par le repas des aînés, et l'arbre de Noël avec les enfants.



A l'issus du repas, les enfants ont rejoint les aînés où petits et grands ont regardé le spectacle de Noël avec le cirque Anthony.

En attendant l'arrivée du Père Noël





RECENSEMENT DE LA POPULATION



Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre **l'évolution démographique** de notre territoire et permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre rapidement après son passage.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire



Vous pouvez vous faire recenser par internet à partir du 16 janvier sur le site
www.le-recensement-et-moi.fr

Votre agent recenseur vous remettra vos codes confidentiels de connexion.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez
toutefois utiliser des questionnaires papier.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront remises à l'Insee pour établir des **statistiques rigoureusement**
anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle.

Le recensement est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

DE LA POPULATION 2020



LE RECENSEMENT PAR INTERNET C'EST PLUS PRATIQUE !

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT EN LIGNE : QUE DES AVANTAGES !

Des gains de temps

- Pas de second passage pour récupérer les questionnaires
- Collecte plus rapide, suivie en temps réel

Une organisation efficace

- Moins de papier à gérer et à contrôler
- Information par SMS deux fois par jour sur les réponses faites par internet
- Travail de l'agent recenseur facilité

Une démarche écologique et économique

- Moins de papier utilisé : un recensement moins coûteux...
- ... et plus respectueux de l'environnement

Des résultats de qualité

- Questionnaire guidé, plus facile à compléter
- Confidentialité respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne à part l'Insee

 Insee & votre commune

LE RECENSEMENT PAR INTERNET COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser, il leur propose de répondre par internet, et leur remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires.
- 2 Les habitants se rendent sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquent sur le bouton « Accéder au questionnaire en ligne ».
- 3 Ils sont guidés pour répondre au questionnaire.
- 4 Une fois le questionnaire terminé, ils l'envoient et reçoivent un accusé de réception. L'agent recenseur en est informé par SMS.

PETITS RAPPELS

- ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu le dimanche 22 mars 2020. C'est ce que précise un décret publié au *Journal officiel* du jeudi 5 septembre 2019.

- OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

BAUDINARD a accueilli le 8^{ème} conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme intercommunal Lacs et Gorges du Verdon le 16 décembre 2020 sous la présidence de Monsieur Charles-Antoine MORDELET, Maire d'Aiguines et président de l'OTI LGV et en présence de M. Fabien PERROT, Directeur.

Ce conseil a été l'opportunité pour les élus de formuler leur satisfaction pour la qualité du travail réalisé par toute l'équipe et pour les référents OTI présents de s'exprimer sur les prestations offertes sur la saison 2019.

Toutefois, tous s'accordent à dire qu'une connaissance des spécificités du territoire permet des améliorations dans le domaine de l'accueil et de la promotion des différentes destinations afin d'optimiser les retombées économiques.

L'importance d'une mutualisation public/privé est avancée.

D'une manière générale, l'accent est mis sur la protection de notre environnement et le respect à l'égard de « ce joyau naturel qu'est le Verdon ».

- ZERO PESTICIDE

La municipalité poursuit toujours ses campagnes « 0 pesticide » et « 0 déchet ».

La municipalité a débroussaillé mécaniquement et manuellement les oliveraies et autres espaces verts – plusieurs dizaines d'hectares -

Aucun pesticide n'a été employé afin de préserver la santé de tous et d'améliorer votre cadre de vie – environnement et biodiversité-

Pour ce qui est du tri sélectif Encore beaucoup de progrès à faire

Ce tri est essentiel pour notre cadre de vie et notre santé également.



- FEUX TRICOLORES

De trop nombreux incidents d'incivisme durant l'été dans Baudinard :

Malheureusement les cyclistes, nombreux en cette saison, ne respectent pas toujours les bonnes pratiques...

La municipalité vous rappelle que les feux tricolores servent à réguler la circulation dans la Grand Rue étroite de notre village.

Le feu rouge c'est l'arrêt avec effet au pied du dispositif.

Le feu orange ou jaune : le franchissement reste toléré, le conducteur peut s'arrêter dans des conditions de sécurité suffisantes.

Ce feu clignotant attire l'attention du conducteur sur un danger potentiel particulier. Il peut le franchir à allure modérée et franchir la ligne d'effet avec une prudence renforcée.

Vous pouvez rencontrer un obstacle dans le village à tous moments !

Si toutefois ces feux tricolores sont en panne à la suite d'un orage par exemple, n'abordez le village qu'à allure ralentie – 30 km/h Panneau de signalisation à l'entrée du village– et respectez les consignes de sécurité en vigueur.

- DIVAGATION DES ANIMAUX

Tout chien est considéré comme divagant dès lors qu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et qu'il est trouvé sans gardien sur la voie publique.

De nombreux incidents ont malheureusement jalonné cette dernière année : attaques, morsures

Merci de bien vouloir tenir vos compagnons en laisse voire de leur faire porter une muselière pour les animaux agressifs, sous peine de verbalisation.

Et on ne parle pas des déjections canines qui jalonnent elles aussi malheureusement toutes les rues de Baudinard. Nous mettons à votre disposition des toutou-nettes au lavoir situé dans la Grand'Rue.

Trop de plaintes arrivent en mairie ; la municipalité essaie d'être conciliante ce qui a souvent pour effet inverse d'encourager ces actes d'incivisme. Nos agents ne sont pas là pour ramasser à votre place.

Nous vous demandons la plus grande attention envers vos animaux, si tel n'était le cas, la municipalité renforcera ses procédures de surveillance et la police municipale mettra en place la verbalisation.



- LE TRI, LE TRI, LE TRI....

Les containers bleus

recueillent les emballages papier, les catalogues, prospectus et livres, les journaux **ATTENTION** Pas les films plastiques des magazines qui vont dans le container jaune
Ni les papiers gras de cuisine qui vont dans le container des déchets ménagers.

Les containers jaunes

recueillent TOUS les emballages vides mais non lavés + les couvercles des bocaux et bouchons des bocaux, briques Les capsules de café, les barquettes de nourriture pour animaux, les pots de yaourt ...

Les containers marrons

recueillent tous les cartons **pliés,**
propres et secs

Les containers verts

recueillent le verre, même les bouteilles vides d'huile sans les bouchons qui vont dans le container jaune. **ATTENTION** le petit verre brisé va dans le container des déchets ménagers.

VALORISATION DES DECHETS

1^{ère} COMMISSION 16 DECEMBRE 2019

Le Pôle « Environnement » de la CCLGV s'est réuni en commission pour la toute première fois le 16 décembre dernier.

L'ordre du jour : Présentation de ce nouveau service, son organisation et ses objectifs.

Madame M. DE PANDIS responsable de cette commission « valorisation des déchets » rend compte d'un état des lieux technique, réglementaire et financier et présente un organigramme des objectifs à atteindre.

Le but essentiel : moderniser la collecte dans les 16 communes de la CCLGV.

Une expérimentation d'optimisation sera menée sur une des communes du territoire.

La municipalité vous invite à prendre connaissance du compte rendu de cette première réunion sur le site de la CCLGV.

Pour ce qui concerne l'enlèvement des encombrants : le calendrier 2020 vous a été transmis via courriel il y a quelques jours.

Mme DE PANDIS rappelle quelques consignes aux élus présents, consignes qui devront être adoptées par tous les administrés.

Enfin, pour ce qui concerne les déchets verts : la CCLGV nous engage à ne plus les déposer au sol, pour des raisons de sécurité évidentes, les risques d'incendie étant énormes même en hiver.

Il y a une benne à votre disposition, qui dès son remplissage sera emmenée par les services de la CCLGV.

Le broyage de ces déchets est fortement recommandé : sachez que la CCLGV propose un service de broyage à domicile pour une somme modique.

Dans les échos précédents, ce sujet avait été largement abordé.

Commune de BAUDINARD sur Verdon
CALENDRIER COLLECTE ENCOMBRANTS
ANNEE 2020

VENDREDI 31 JANVIER 2020
VENDREDI 28 FEVRIER 2020
VENDREDI 27 MARS 2020
VENDREDI 24 AVRIL 2020
VENDREDI 29 MAI 2020
VENDREDI 26 JUIN 2020
VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020
VENDREDI 30 OCTOBRE 2020
VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020
VENDREDI 18 DECEMBRE 2020

Contacts pour tous renseignements complémentaires :
Téléphone : 04.94.04.63.36. ou 04.94.70.74.33.
Mail : centre.technique@smhv.fr ou centre.technique@cclgv.fr
www.cc-lacsgorgesverdon.fr

PRODUITS USAGES NON ADMIS EN DECHETTERIE

LA DECHETTERIE EST DESTINEE AUX PARTICULIERS
CERTAINS DECHETS TROP DANGEREUX OU TROP SPECIFIQUES NE PEUVENT PAS Y ETRE DEPOSES

EXEMPLES :



BOUTEILLES DE GAZ



FEUX DE DETRESSE



EXTINCTEURS



AMIANTE



**JANTES ET
AUTRES
ELEMENTS DE
VEHICULES**

LES COMMERCES

Le chardon Fermé jusqu'au 1^{er} avril. Avril Mai et Juin du Mercredi au Dimanche midi et soir (11h00/14.00 et 18h00/21h00) Juillet et Aout ouvert tous les jours (10h00/21h00)

Tel. 04 94 68 10 55

Pizz'Alexane tous les vendredis soir sur la place des lavandes Tel. 06.71.09.28.24

L'auberge de Baudinard

L'hôtel est ouvert toute l'année. Le restaurant est ouvert tous les soirs sauf le dimanche soir et ouverture le midi pour toutes réservations : fêtes familiales, réunions des clubs et associations jusqu'à quarante personnes. Vous pouvez nous contacter soit par mail : auberge.baudinard@orange.fr soit par téléphone au 04.94.70.18.56 ou 06.72.60.18.61.

Mme Sylvie Mailaender ambassadrice « Energetix » bijoux et accessoires de bien-être a le plaisir de vous informer de l'ouverture de sa boutique en ligne que vous pouvez consulter www.symail.energetix.tv

CARNET GRIS



M. Moisé Jacques nous a quitté le 9 septembre 2019

Mme Pons Eliane nous a quitté le 23 octobre 2019

PAGE PRATIQUE

MAIRIE 04 91 70 18 61 — Fax : 04 91 70 19 24 — www.baudinard.fr — mairie@baudinard.fr

URGENCES SAMU : 15 — POMPIERS : 18 — 112 (appel européen depuis un mobile)

CENTRE ANTI POISON MARSEILLE : 04 91 75 25 25

POLICE MUNICIPALE 06 65 70 41 39 ou 06 20 42 78 43

SANTÉ

Médecin de garde : 15

Dentiste de garde (TOULON) : 04 98 01 62 63 (répondeur des praticiens de garde)

Pharmacie de garde : 32 37 ou www.pharmagarde.eu

Cabinets d'infirmières à Aups : 04 94 84 06 37 – 04 94 70 00 96 – 04 94 70 04 02

Vétérinaire de garde : appeler un vétérinaire de Draguignan, l'appel est retransmis directement sur le vétérinaire de garde

MÉMO HÔPITAL

Hôpital de Draguignan, rue Montferrat : 04 94 60 50 00 – Urgences : 04 94 60 50 12

Polyclinique Notre-Dame de Draguignan : 0 826 46 45 44 (0,15 ct/mn depuis un poste fixe)

DROGUE/ALCOOL/TABAC - INFO SERVICE

Drogues infos service 7 j/ 7 : 0 800 23 13 13 (appel gratuit d'un poste fixe)

Écoute Cannabis : 0 811 91 20 20 (appel local d'un poste fixe)

Écoute Alcool : 0 811 91 30 30 (appel local d'un poste fixe)

Alcooliques anonymes : www.alcooliques-anonymes-mp.org

SIDA INFO SERVICE : 0 800 840 800 (appel gratuit 24 h/ 24 d'un poste fixe)

Questions d'adolescents : www.inpes.sante.fr

Violences conjugales info : 39 19 (appel local d'un poste fixe)

Solitud'écoute : 0 800 47 47 88 (appel gratuit d'un poste fixe)

DIVERS

Dépannage électricité 24 h/ 24 : 0 810 33 30 83

Espace Rural Emploi Formation (EREF) à Aups : 04 98 10 22 43

ALLÔ SNCF (Infos, réservations, vente) : 08 36 35 35 35 ou www.voyages-sncf.com

Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (CIRA) : 0 821 08 09 10 ou 39 39

Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL), 5 rue Racine, TOULON

Tél. 0 825 77 88 77 ou adil@adil83.org

ALLÔ TRAFIC : 08 91 67 31 01 (messages en temps réel sur l'état de la circulation, conseils de déplacements)

INFO ESCROQUERIES 0811 02 02 17 (coût d'un appel local) ou www.internet-signallement.gouv.fr

INFOS TRAFIC : Flashes d'information sur l'état de la circulation. Radio Plus sur 106.8 FM

PRÉVISION MÉTÉO France : 32 50 ou www.meteo-france.fr